

4 septembre 2007

07.172

Interpellation du groupe radical**Veut-on "noyer le poisson"? Cela ne va pas aider le grand tétras**

La commission PME du parti radical est restée sans voix lorsqu'elle a visité la ferme d'élevage de poissons du lac de Neuchâtel et que son patron nous a dit son désarroi, en arrivant devant le bassin de truites, car il venait de recevoir l'ordre du chef du département de la gestion du territoire d'exterminer les 20.000 truites qu'il élève sur le site, ceci jusqu'au 31 août 2007 !!

Cet entrepreneur s'est lancé dans un challenge important à fin 1999 pour réaliser une ferme d'élevage de poissons du lac, compte tenu notamment de la diminution récurrente de la population des poissons dans le lac de Neuchâtel, suite à la dégradation de la qualité de l'eau par rejet de bactéries résistantes, voire mutantes depuis les STEP et une intensification de la pêche supérieure au taux de renouvellement naturel des populations de poissons. Ce projet vital a tout de suite rencontré l'intérêt général et a été soutenu, notamment, par la promotion économique pour une subvention, par le conseil d'Etat pour un cautionnement et par l'économie privée.

Rapidement le monde scientifique s'est aussi approché de la ferme et a détaché régulièrement des collaborateurs scientifiques. Il y a actuellement 2 doctorants de l'Université de Berne qui font leurs thèses sur le site.

M. Olivier Müller, biologiste, co-instigateur du projet, responsable de l'écloserie de Chavornay pour la production des alevins de perches est d'ailleurs régulièrement appelé dans des séances de travail suisses et mondiales car le projet est une référence et ses expériences sont suivies de près. Elles peuvent aider au démarrage d'autres fermes sur ce même modèle.

En parallèle à l'aspect et l'intérêt scientifiques indiscutables, la crédibilité de l'expérience dépend de la viabilité économique de la ferme. Le responsable de cette ferme étant un vrai entrepreneur, il a développé son outil de production en 2 étapes.

A son lancement il a élevé uniquement des perches, mais suite aux mauvaises conditions de l'eau des difficultés sanitaires sont apparues, menaçant tout le cheptel. Elles nécessitent des mesures préventives qui baissent la rentabilité de l'élevage de perches.

Pour garder l'opération globale bénéficiaire et viable, le responsable de la ferme a décidé de faire un essai de diversification de sa production en introduisant l'élevage de la truite du lac qui est plus résistante et demande moins de surveillance que la perche. Ce test étant positif, l'entrepreneur a convoqué le garde-pêche afin de l'informer de l'état actuel de sa ferme et des perspectives de développements futurs. Depuis là, les ennuis ont commencé et une première décision est prise par le chef du département le 4 juillet 2006.

Là, malgré les résultats tout à fait positifs concernant le suivi scientifique et ses rapports annuels, la maintenance de l'installation, la qualité des poissons et les différents courriers d'un avocat, aucun dialogue constructif n'a pu être mis en place, ni même une visite ce qui est un minimum avant de prendre une décision telle que celle du 17 juillet 2007 qui prévoit un démantèlement de la production de truites avec échéance d'exécution au 31.08.2007, ceci sans que le chef du département ait daigné se rendre sur place pour découvrir cette PME innovatrice et porteuse d'avenir. Il a seulement envoyé 2 gendarmes pour un constat de situation qui se sont présentés le 17 août 2007 à 9h15 au siège de l'entreprise...

Quelle belle marque de dialogue avec les patrons de ce canton...

Nous demandons donc au conseil d'Etat qu'il exige du chef du département de la gestion du territoire qu'il renonce à l'exécution de sa décision et qu'il délivre sans tarder une concession d'élevage de toutes les espèces de poissons qui peuplent naturellement le lac de Neuchâtel, ceci sans restriction.

L'essor économique et le développement d'une région se font grâce au développement de PME et à la création d'emplois. Ne faisons pas l'inverse par des tracasseries administratives inadmissibles.

Nous arriverions à condamner cette PME par manque de vision et n'allons pas dire qu'il y a un formulaire qui n'a pas été rempli correctement, ou tout autre détail pas suivi à la lettre, cela serait noyer le poisson...

L'urgence est demandée.

Signataires: B. Zumsteg, Y. Morel, Y. Fatton, Ch. Imhof, J. Tschanz, Ph. Haeberli, J.-B. Walti, C. Guinand et R. Comte.